

Etude de mobilités, stationnement et circulation

Maitre d'Ouvrage :  
Ville de St-Rémy-de-Provence

AMO Mobilité Durable : Vizea  
Comptages voiries / parkings : Vizea & Alyce

Territoire :  
- 9 900 habitants  
- Village provençal au cœur du Parc Naturel Régional des Alpilles  
- Urbanisation croissante du territoire  
- 1/3 de < 20 ans, 1/3 de 20-60 ans, 1/3 > 60 ans & vieillissement de la population

Durée de la mission : 16 mois

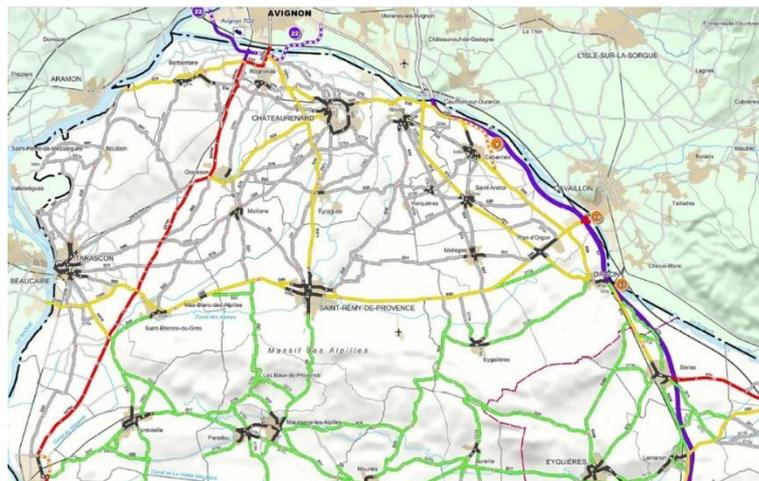
Eléments clés de la mission :

- **Diagnostic, état des lieux**
- Prise de connaissance du territoire au travers de relevés de terrain
- Constitution d'un panel usagers
- Définition des besoins des usagers
  - o Analyse des données statistiques géographiques (EGT, INSEE, etc.)
  - o Définition de typologies de déplacements via le panel usagers
- Comptages automatiques aux 5 entrées sorties de village (PL, VL, moto, vélo, ...)
- Comptages manuels stationnements (sur parking, sur voiries) et taux de rotations, stationnements gênants ou informels, ...
- Analyse multithématique de l'organisation actuelle du réseau routier
- Enquête occupation rotation et analyse du fonctionnement du stationnement
- Etat des lieux du système vélo
- Etude de l'économie locale (entreprises et livraisons), rencontres d'acteurs
- Evaluation multicritères de l'impact environnemental des déplacements actuels

- **Outil d'aide à la décision et choix d'un scénario**
- Elaboration de scénario de hiérarchisation du réseau routier
- Elaboration détaillée de la stratégie de plan local de mobilité
- Etude de l'impact des stratégies
- Ateliers de concertation :
  - o 3 ateliers thématiques avec les acteurs locaux : marchabilité, vélo et autres modes actifs, « commerces, livraisons et stationnements »
  - o Focus schéma cyclable « Saint-Rémy-de-Provence en mode actif »

Propositions d'actions et rédaction du PLM

- Réalisation d'un schéma d'organisation des circulations
- Etude des financements
- Programmation pluriannuelle de synthèse des actions
- Outils d'évaluation du plan d'action dont volet environnemental

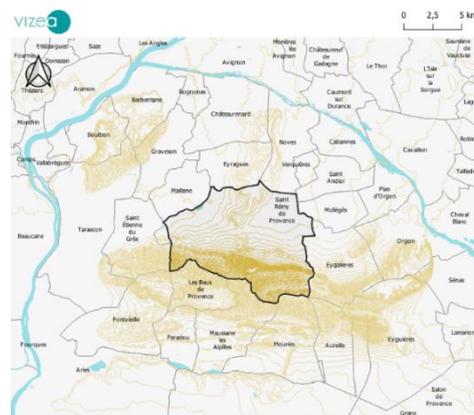


Les pratiques de mobilité sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence apparaissent encore fortement marquées par la **place de la voiture**, tous motifs de déplacements confondus (77% des déplacements se font en voiture).

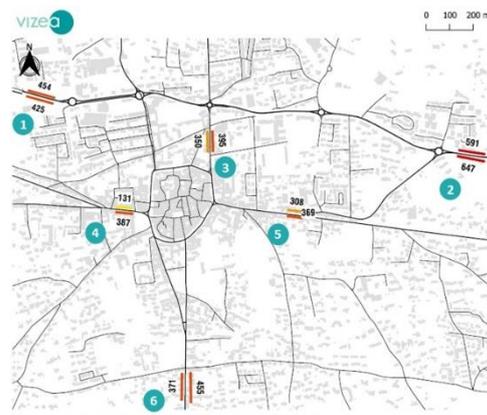
L'élaboration de l'étude de mobilité durable a vocation améliorer le quotidien des personnes (et tout particulièrement des usagers dans le besoin : enfants, seniors, PMR, accompagnants et familles monoparentales, ...) en facilitant leurs déplacements et leur participation à la vie locale. En traitant ces thématiques précises, c'est le confort d'usage et la qualité de vie qui est optimisé pour l'ensemble des habitants.

Cette amélioration passe par la valorisation du réseau routier secondaire, le jalonnement, l'accessibilité et les continuités « mode actif », le développement de l'intermodalité, le traitement des abords des établissements scolaires, le renforcement des connexions entre les territoires et le développement de l'offre de stationnement et de services.

La commune aura en sa possession un document permettant de définir un programme d'action pluriannuel et ainsi de favoriser le partage de la voirie. La garantie d'une bonne accessibilité des espaces publics pour tous est un objectif principal. Ainsi, les nuisances (visuelles, acoustiques, olfactives, ...) et polluants (CO<sub>2</sub>, PM, NOx, SO<sub>2</sub>, ...) seront réduites permettant un meilleur bilan d'émissions de gaz à effet de serre. Enfin la politique de stationnement est retravaillée pour garantir l'inclusion sociale et résorber les points noirs identifiés pour chaque mode de déplacement (piéton, vélo, véhicules particuliers, camions de livraisons...).



Une importante barrière topographique au Sud : la chaîne des Alpilles. Le massif des Alpilles s'est formé lors du soulèvement des Pyrénées et des Alpes. Ce bloc calcaire de 10 kilomètres de large sur 30 kilomètres de long a été modelé pendant 4000 ans par plusieurs orogénisations successives.



Comptages automatiques ALYCE (Août 2021)  
Comptages horaires J.O (16h-19h)  
Moins de 250 veh / h  
250 à 350 veh / h  
350 à 500 veh / h  
Plus de 500 veh / h

